

2006-05-02

**AUGYVA ANNONCE UNE MODIFICATION À L'ENTENTE AVEC RICHARD LEROUX ET  
UNE MODIFICATION AU RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS**

---

**La Macaza (Québec), le 2 mai 2006 – La direction de Ressources minières Augyva inc.** (la « société ») annonce une modification à l'entente conclue entre elle et M. Richard Leroux et une mise à jour du statut de son régime d'options d'achat d'actions.

La société souhaite clarifier les modalités de l'entente intervenue entre elle et M. Richard Leroux. Les tâches de celui-ci consistent en fait en la fourniture de services reliés au repérage et démarchage d'opportunités d'investissements pour la société. M. Leroux ne fournira pas de services de relations aux investisseurs, contrairement à la divulgation du communiqué de presse daté du 9 mars 2006.

En vertu du placement privé approuvé par la Bourse de croissance TSX le 4 avril 2006, M. Leroux a reçu à titre de commission un montant de 9 725 \$ et 243 124 bons de souscription de courtier, contrairement à la divulgation du communiqué de presse daté du 9 mars 2006. Chaque bon de souscription de courtier permet à son porteur de souscrire une action ordinaire du capital social de la société au prix de 0,10 \$ par action pendant une période de 24 mois.

Également, bien qu'une modification au régime d'options d'achat d'actions ait été ratifiée par les actionnaires de la société dans le cadre de la dernière assemblée annuelle et extraordinaire, la société annonce qu'elle n'entend pas donner suite à la modification de son régime d'options d'achat d'actions et par conséquent, ne sollicitera pas l'acceptation de la Bourse.

**Ressources minières Augyva inc.** est une société d'exploration de la Bourse de croissance TSX détenant des gisements aurifères.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Monsieur Georges-Yvan Gagnon,  
Président  
(819) 275-1614  
(819) 275-2254 Fax

***La Bourse de croissance TSX n'a pas approuvé ni désapprouvé le contenu de ce communiqué et n'assume aucune responsabilité quant à l'information transmise.***